

## ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ (Guérande, 12 mai 1974)

A 10 h. 45, et en présence d'une centaine de personnes, M. BERNARD, responsable de la section de Loire-Atlantique, déclare l'Assemblée Générale ouverte. Il remercie M. AUDOIN, directeur du Collège technique de Guérande, pour son hospitalité et M. RABREAU, député de Loire-Atlantique ainsi que M. MENAGER, maire de Guérande pour leur participation. Après avoir regretté l'absence de M. O. GUICHARD, M. BERNARD excuse MM. GUILCHER, LUCAS, DIDIER et LEFEUVRE retenus par leurs occupations. Il justifie ensuite le choix de Guérande comme centre d'accueil de l'Assemblée.

La S.E.P.N.B., étant une société bretonne, elle se doit de tenir son assemblée générale annuelle successivement dans chacun des départements bretons. C'est le tour, cette année de la Loire-Atlantique. D'autre part, la presqu'île de Guérande, milieu particulièrement riche et menacé, prend valeur d'exemple.

#### COMPTE RENDU DE M. LE DEMEZET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. LE DEMEZET fait le bilan sur un plan général, puis invite l'assemblée à réfléchir sur l'évolution de la Société. Il précise que la S.E.P.N.B. qui a structuré son bureau emploie une dizaine de salariés. Il serait bon que chaque section établisse un planning de ses activités et le transmette à Brest, qui pourrait ainsi coordonner l'ensemble.

Au cours de l'année écoulée, les actions de la Société se sont orientées vers différents domaines. Les interventions ont eu des buts divers :

- Les réserves, dont le nombre a été porté à 19 avec la création de réserves de chasse en domaine maritime (34 en Bretagne pour 176 dans toute la France). Cette heureuse initiative ne va d'ailleurs pas sans problèmes (gardiennage) ;

- Les dunes, dont la dégradation s'accélère (prélèvement de sable, urbanisation, automobile). Une action a été menée dans le Finistère. Sur 54 maires alertés par la Société, 12 ont répondu ;

- Les sites. La S.E.P.N.B. a participé aux travaux dans les commissions départementales et a travaillé dans le cadre du remembrement et du nettoiement des rivières.

- En ce qui concerne les nuisibles, la Société regrette de n'avoir pas été consultée lors du classement du blaireau dans cette catégorie (dans le département du Finistère). D'autre part, la destruction des corvidés par appâts empoisonnés se révèle dangereuse par son manque de spécificité.

- La chasse photo. LE DEMEZET s'inquiète de ce que l'engouement suscité par les oiseaux des réserves débouche trop souvent sur une manie de collection qui rend le naturaliste photographe plus soucieux de son cliché que de l'espèce qu'il perturbe.

Dans le domaine de la propagande l'action a été limitée. Le Secrétaire souligne le travail réalisé par les sections d'Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique dans le cadre des foires commerciales.

Les réserves ont fait l'objet d'une séquence à la télévision régionale.

En conclusion, LE DEMEZET invite à la réflexion. Il n'y a pas eu de progression dans l'effectif (4 964 membres pour 5 023 l'an dernier). La Société doit vivre par ses membres. Elle doit pouvoir s'appuyer plus sur les militants que sur des adhérents.

*Interventions de l'Assemblée :* Deux séries de critiques sont faites à la suite de la prise de parole de LE DEMEZET :

- La S.E.P.N.B. est une société trop scientifique qui ne s'engage pas suffisamment. On reproche à *Penn ar Bed* sa lecture difficile et on demande une ouverture plus large vers le public. Peut-on s'exprimer dans une revue qui semble être celle d'une société de savants, refuge de spécialistes ?

— Manque de soutien de la part du bureau central aux militants qui entament des actions (On a cité le cas d'une exposition faite dans la région de Saint-Brieuc sur la protection de la baie).

LE DEMEZET répond que : La Société encourage la création de comités de défense locaux permettant de mieux appréhender les situations « sur le tas ». Les idées doivent venir de la base. Il faut que le caractère élitiste de la Société disparaisse et LE DEMEZET rappelle que les derniers numéros de *Penn ar Bed* ont évolué en ce sens, mais que la revue doit néanmoins conserver aussi sa notoriété. Enfin une contribution financière a été apportée à l'exposition de Saint-Brieuc.

#### COMPTE RENDU DE J. GARREAU, TRESORIER

J. GARREAU intervient d'abord au nom d'A. LUCAS, directeur du bureau d'études, empêché. La S.E.P.N.B., qui n'est pas seulement une société de protection mais également une société d'études, doit avoir recours à un certain nombre de spécialistes scientifiques. La création d'un bureau d'études devenait nécessaire dans le cadre de la politique des contrats entreprise par A. LUCAS. La documentation amassée est importante : 20 contrats ont été honorés ou sont en cours. Il donne lecture des statuts du bureau d'études dont le rôle est d'apporter des documents sur l'aménagement de l'environnement.

*Interventions de l'Assemblée* : L'Assemblée souhaite avoir une connaissance plus précise des travaux d'études menés par la S.E.P.N.B. et remet en cause la notion de secret professionnel lié à la politique des contrats. L'Assemblée souhaite, au contraire, que puissent être divulgués les résultats des enquêtes.

Réponses données par GARREAU et DEMAURE (responsable de la section Loire-Atlantique) :

— un décret ministériel prévoit que tout aménagement d'importance doit être précédé d'une étude écologique ;

— la politique des contrats peut, dans certains cas, lier les mains de la Société, mais GARREAU souligne que l'on peut émettre des réserves lors de la signature ;

— pour l'avifaune de Bretagne, le Ministère des Affaires culturelles a autorisé la réimpression des fascicules et leur diffusion ;

— GARREAU note que la S.E.P.N.B. manque de juristes pour répondre aux exigences des rapports avec les administrations.

J. GARREAU présente ensuite le rapport financier détaillé pour l'année écoulée. Un relèvement du taux des cotisations, qui ne couvrent plus le coût de la revue, s'avère nécessaire.

L'Assemblée demande que l'on fasse payer les contrats plus cher, mais souhaite également que la vie de la Société ne dépende pas uniquement de ces contrats.

GARREAU souligne que la Société ne perd ni ne gagne sur les contrats et que cette pratique n'a pas été préjudiciable. Dans l'avenir, le travail sera effectué en fonction de la somme versée.

#### COMPTE RENDU DE C. BABIN, REDACTEUR EN CHEF DE « PENN AR BED »

L'année 73 est déficitaire pour la revue ; les solutions proposées sont : le recours à un papier de qualité moins luxueuse (demandé par l'Assemblée), la réduction du nombre de pages, la réduction du tirage (mauvaise solution). Pour le contenu : les préoccupations de la Société vont dans le sens des remarques faites par l'Assemblée (réduire la fréquence des numéros trop spécialisés). On peut proposer un numéro spécialisé par an, dont un numéro scientifique tous les deux ans et un numéro de protection (mauvaise solution). Le récent numéro paru sur les problèmes généraux de protection de la nature a suscité un vif intérêt, qui s'est manifesté par un courrier abondant ; BABIN estime qu'il ne faut pas reculer devant la perte de quelques lecteurs pour en avoir de plus convaincus. L'Assemblée souhaite le développement du « courrier des lecteurs ».

BABIN fait appel aux auteurs pour une expression scientifique plus lisible. Il indique que le numéro 77 sera spécialisé et consacré à l'aquaculture marine.

(numéro scientifique) et que le numéro spécial de 1975 concernera la presqu'île guérandaise (numéro « problèmes de protection »). Pour les autres publications, BABIN rapporte le projet d'un petit opuscule offset destiné aux herborisations en presqu'île de Crozon (par A.-H. DIZERBO) et fait appel à souscription pour celui-ci.

#### *COMPTE RENDU DE D. PRIEUR, SECRETAIRE ADJOINT.*

D. PRIEUR, expose le projet d'une revue de jeunes actuellement à l'ébauche, et pour lequel une équipe de Saint-Brieuc a été contactée. Cette revue doit être rédigée par des jeunes. Sur une question de l'Assemblée, il est précisé que des contacts ont été pris avec « Jeunes et Nature ». L'Assemblée souhaite également que la S.E.P.N.B. apporte une documentation aux enseignants (guides d'études du milieu). Y a-t-il des contacts avec l'éducation nationale ? LE DMEZET répond que des projets sont à l'étude pour créer des animateurs de de nature dans les départements, en relation avec la Jeunesse et les Sports. PRIEUR termine son exposé en informant l'Assemblée de publications faites en collaboration avec les parcs de réserve, de la parution de deux livrets-guides (en collaboration) l'un sur Ouessant qui commente une visite à pied, l'autre sur les oiseaux de mer et de rivages. Il parle aussi de la constitution d'un groupe d'études sur les Mammifères marins.

#### *COMPTE RENDU DE J.-P. GUYOMARCH, RESPONSABLE GENERAL DES RESERVES*

Dans le Morbihan deux nouveaux îlots (importantes colonies de Sternes) ont été acquis. Dans le Finistère, un terrain a été acheté à Crozon. L'aménagement des réserves est à améliorer (panneaux, clôture, gardiennage). Chaque conservateur devrait fournir le bilan des nidifications de l'année passée. L'Assemblée souhaite une organisation dans la visite des réserves.

#### *INTERVENTION DE M. RABREAU, DEPUTE DE LOIRE-ATLANTIQUE*

M. le Député souligne le manque d'application de la législation existante et la faiblesse des moyens mis en œuvre. A propos des problèmes plus spécifiques de la presqu'île de Guérande, M. RABREAU souhaite que le problème des marais soit traité dans son ensemble et que les scientifiques fassent partie des commissions de P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols). La presqu'île guérandaise devrait être classée en zone protégée. La question de la démoustication est réglée et les graves erreurs commises par le passé, ne devraient plus se reproduire. Enfin pour terminer, M. RABREAU élargit la notion de réserve à l'aspect humain, en insistant sur la nécessité du maintien des activités économiques dans les zones protégées.

Après un repas pique-nique au Collège, l'après-midi est consacré au compte rendu de l'activité des sections avant les visites organisées en presqu'île de Guérande suivant 5 pôles d'attraction (marais salants, oiseaux, préhistoire, habitat, aquaculture).

#### *COMPTE RENDU DE LA SECTION DE LOIRE-ATLANTIQUE*

DEMAURE rappelle les activités menées dans le cadre de la démoustication de la presqu'île (conférence, interventions). Interventions également pour un aménagement du plan de Rocade de La Baulé (sauvegarde du marais). Une marche contre le rejet en mer des déchets nucléaires a eu lieu en la commune de Moutiers. De nombreuses interventions en divers domaines (port de plaisance du Croisic, sauvegarde de la vallée du Cens, stand d'exploitation à la foire de Nantes, etc.).

#### *COMPTE RENDU DE LA SECTION DU MORBIHAN*

MAHEO souligne la faiblesse de cette section. Des relations ont été prises avec l'administration sur les problèmes de remembrement. Une commission pour la sauvegarde des dunes a été créée. De nombreuses interventions sur des points particuliers avec également des dialogues dans les Maisons de Jeunes. Trois excursions ont été faites (6 sont prévues pour l'année à venir). La

section peut compter sur une quinzaine de militants et espère en la relance d'un bulletin de liaison au niveau des jeunes. Enfin des projets de tracts sont à l'étude pour la sauvegarde des dunes et la pêche à pied en milieu littoral.

#### MOTION DE LA SECTION DU MORBIHAN

Les adhérents de la S.E.P.N.B. résidant dans le Morbihan :

1. Constatant avec satisfaction l'évolution de *Penn ar Bed* dans le sens d'une lecture abordable par tous,

Estiment que les articles publiés dans la revue doivent répondre aux critères :

- de valeur scientifique sûre ;
- de style et de contenu accessibles à tous ;
- d'intérêt en matière de protection de la nature.

Demandent à la rédaction de *Penn ar Bed* que chaque article ne soit pas limité à un simple constat du problème abordé mais aboutisse à une prise de position effective de la Société, et propose des solutions pour résoudre le problème étudié.

2. Constatant que le courrier des lecteurs est un instrument de dialogue indispensable entre l'Association et ses adhérents,

Demandent que ce courrier paraisse régulièrement dans chaque numéro de *Penn ar Bed*.

3. Constatant la dégradation du fonctionnement administratif de la S.E.P.N.B. tant dans la distribution de la revue et des circulaires que dans la tenue du fichier,

Demandent que le bureau de la S.E.P.N.B. prenne les mesures financières permettant à une personne de s'occuper effectivement de la bonne marche administrative de l'Association dans ses rapports avec les adhérents.

4. Constatant l'importance croissante des contrats d'études dans les activités de la S.E.P.N.B.,

Souhaitent être informés sur la finalité des contrats et tout particulièrement sur leurs conclusions concrètes en matière de protection de la nature.

#### COMPTE RENDU DE LA SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

La section d'Ille-et-Vilaine s'est manifestée sur le plan local par des excursions et des conférences.

EXCURSIONS : Cette année encore, les excursions « Connaissance de la nature » se sont poursuivies et ont connu un vif succès.

— le 2 décembre 1973, sortie dans les marais de Redon et estuaire de La Vilaine, malgré la neige, on y notait une cinquantaine de participants.

— le 27 janvier 1974, l'excursion ornithologique dans le Golfe du Morbihan a rassemblé 130 personnes.

— le 3 mars, la sortie en Baie du Mont-Saint-Michel et en Forêt de Villecartier (70 personnes).

— le 21 avril, la sortie au Cap Fréhel : ornithologie et écologie de la lande (80 personnes).

Une innovation : à la demande de quelques adhérents, une conférence-débat de présentation (avec projections de diapositives et films) a précédé les deux dernières excursions.

CONFERENCES : M. LEFEUVRE a été sollicité plusieurs fois pour des conférences sur la protection de la nature ;

— le 16 février, à Vern-sur-Seiche, sur le thème « Pollution et Environnement ».

La même conférence a été donnée à Bruz, le 9 mars ;

— le 21 février, dans le cadre du lancement en Bretagne de la « croisade pour les oiseaux » organisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O.). MM. LE LANNIC et LEFEUVRE ont répondu aux questions d'un public de jeunes ;

— le 2 mai, sur les antennes de France-Culture : débat de 2 h. 30 sur le remembrement ;

— le 6 mai, conférence sur les problèmes de l'eau en Bretagne et du remembrement devant 50 chefs d'Entreprise de la région rennaise.

#### *Problèmes de protection de la nature*

Les Etourneaux ont été rendus responsables de l'extension de la zone de fièvre aphteuse.

Les Mouettes rieuses, trop nombreuses aux dires des pisciculteurs, sont responsables des maladies dans les piscicultures.

Le recensement des oiseaux nicheurs sur les îlots des Landes et du Grand Chevreuil a eu lieu en juin. Ce sont les deux seules réserves S.E.P.N.B. en Ile-et-Vilaine. Depuis l'an dernier les deux conservateurs sont M<sup>lle</sup> OLLIVIER pour l'îlot des Landes et M. RETIERE pour le Grand Chevreuil.

### **LE BUREAU D'ETUDES DE LA S.E.P.N.B. BUTS - FONCTIONNEMENT - REALISATIONS**

Le Bureau d'Etudes Ecologiques de la S.E.P.N.B. fonctionne depuis 1970, grâce à un premier contrat qui fût signé en avril avec le Ministère des Affaires Culturelles.

J'ai défini ses buts au cours des Assemblées Générales de 1970 à 1973 et, à plusieurs reprises, j'ai fait mention de ses activités dans *Penn ar Bed*. Mais ce ne fut, à chaque fois, qu'une information partielle. Aussi je saisis l'occasion que m'offre la motion de la Section du Morbihan à l'Assemblée Générale 1974, pour donner à l'ensemble des adhérents une information plus complète sur le Bureau d'Etudes.

#### **LES BUTS**

Depuis toujours, nous avons considéré qu'il était essentiel de faire des *études* sur les milieux naturels de façon à pouvoir entreprendre leur *protection*. J'ai l'habitude de dire qu'« on ne défend bien que ce que l'on connaît bien ».

Cette attitude n'est évidemment pas une obligation. Maintes associations n'ont aucune idée précise de la valeur scientifique des sites qu'elles veulent sauvegarder et pourtant elles les défendent efficacement lorsqu'elles emploient des moyens qui impressionnent les antagonistes. Lorsque les arguments rationnels sont vains, seule l'« action » est payante. Je l'ai déjà écrit ici et je rappellerai que notre attitude, vis-à-vis de l'opération irrationnelle de Port-la-Forêt, a été sans équivoque.

Toutefois, il existe des cas où les Administrations responsables (Affaires culturelles, Environnement, Equipement, Affaires maritimes, etc.) cherchent des solutions logiques et équitables en vue de l'inévitable aménagement de notre pays, notamment sur le littoral. D'où les études préliminaires d'écologie. En quelques années, le niveau de ces études s'est considérablement élevé. On commence à savoir définir l'intérêt d'un milieu naturel et à pouvoir prédire son évolution en fonction des aménagements projetés. Le Bureau d'Etudes de la S.E.P.N.B. a acquis une certaine maîtrise pour ce genre de travaux en Bretagne, d'où, actuellement, un nombre de contrats relativement important.

Les organismes qui s'adressent à la S.E.P.N.B. n'ignorent pas que l'Association lutte sans compromission pour la protection de la nature. En aucun cas nous ne sommes contraints au silence, pour avoir participé à une étude préliminaire. La clause de « propriété de l'étude » que se réserve toujours l'organisme contractant est normale : c'est lui qui a financé, c'est lui qui dispose du document. Il ne s'agit pas pour autant d'un « secret ». Ce que nous savons sur l'écologie, nous pouvons toujours l'utiliser d'une autre façon. Par contre, il est des cas où nous abstenons, par honnêteté, de divulguer des dispositions administratives imminentes dont nous avons connaissance.